Bulletin

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **29 (1878)**

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

gratuitement entre 87 communes et 426 fr. 70 cts. pour frais d'inspections extraordinaires non remboursés par les communes.

Les 2217 livres de graines données par l'état et environ 1,407,700 plants ont été consacrés aux cultures dans les forêts communales; 324,737 de ces plants provenaient des forêts de l'état qui les a cédés à des prix assez bas pour qu'en moyenne ils ne coûtent que 5 fr. 60 cts. le mille.

Les cultures dans les forêts privées deviennent aussi plus en vogue; l'état a livré à des particuliers 62 livres de semences et environ 152,300 plants forestiers.

Les travaux de cultures ont été exécutés avec soin et le résultat en est satisfaisant.

Plusieurs aménagements de forêts communales ont été établis durant cet exercice.

Les produits des coupes et des éclaircies dans les forêts des communes ont été de 14,414 moules normaux, soit d'environ 120,000 mètres cubes.

Les 43,255 hectares de forêts communales du canton sont répartis entre 388 communes.

Bulletin.

Glaris. Dans le courant de décembre 1877, M. le professeur Landolt a donné dans ce canton deux conférences suivies par un nombreux public; l'une à Schwanden traitait de questions d'économie forestière, l'autre à Glaris avait trait à la loi forestière fédérale.

Haut-Unterwald. Le conseil cantonal a discuté un règlement forestier très étendu et l'a soumis à la ratification du conseil fédéral.

Zurich. Les consommateurs et marchands de bois ne montrent que fort peu d'entrain aux enchères, d'où il résulte que ces ventes ne se terminent qu'exceptionnellement d'une manière normale. Trop souvent elles n'aboutissent pas à une conclusion définitive du marché, et maintes fois les employés chargés de la vente ont dû fixer un prix pour chaque numéro et déclarer expressément que si ce prix n'était pas atteint la ratification ne pourrait pas être accordée.

A la gare de Zurich on peut se procurer de beau bois de hêtres en buches, provenant de l'Allemagne méridionale, pour les prix de 17 à 18 fr. le stère.

Dans les forêts de l'état, nous avons obtenu les prix suivants :

	BUCHES hêtre par stère.	BUCHES sapin par stère.	BOIS de construction par mètre cube.	BILLES de sciage par mètre cube.
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Aux environs de Zurich . .	18 —	11 —	21 —	32 —
Aux bords du lac . . .	16 90	12 75	22 —	30 60
A Kappel (frontière de Zug)	13 40	9 —	22 —	30 —
Vallée supérieure de la Glatt	— —	13 50	21 60	37 25
Aux environs de Winterthour	14 —	10 —	20 40	30 75
Vallée inférieure de la Töss	14 50	12 —	— —	33 —
Bords de la Thur . . .	14 —	— —	20 80	28 —

Les assortiments de moindre valeur, spécialement les fagots, ne trouvent pas d'amateurs, ce que l'on peut attribuer à l'hiver exceptionnellement doux de 1876/77 et à celui de 1877/78, dont la rigueur ne s'est fait sentir que tardivement.

Grisons. M. Steiner, Otto, ci-devant forestier à Samaden, a été nommé forestier adjoint à la place de M. Seeli, appelé à remplir les fonctions d'inspecteur forestier du canton de Glaris; M. Courtin, Fortuné de Sils, remplacera M. Steiner comme forestier du district de Samaden.

Bibliographie.

Denkschrift betreffend den forstlichen Unterricht in Baiern. München, Druck von Mühlethaler 1877. 166 Seiten Quart.

Cette publication relative à l'enseignement forestier en Bavière est une pièce officielle, provoquée par la décision du gouvernement bavarois de supprimer l'école forestière d'Aschaffenbourg et de transférer à l'université de Munich l'enseignement des sciences forestières. Elle expose le développement qu'a pris cet enseignement, motive le transfert qui en est fait à l'université de Munich et indique sous quelle forme il sera donné à l'avenir.

Dans cet opuscule les résultats des délibérations verbales et des discussions de la presse sur le mode de transformation qu'il convenait le mieux d'adopter pour l'enseignement des sciences forestières sont rassemblés et comparés avec beaucoup de soins, ce qui en rend la lecture très instructive pour tous ceux qui s'intéressent aux questions relatives à l'enseignement